



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été ;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet.

Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement)

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n°..... a été déposé auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement le __ / __ / ____.

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création de la voie nouvelle Louis Vignon et d'un parking sur la commune de Charly

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté urbaine

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Le responsable du service Ingénierie
Bernard GARNIER

RCS / SIRET

| 2 | 4 | 6 | | 9 | 0 | 0 | | 2 | 4 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 9 |

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|--|--|
| Catégorie 6d : Infrastructures routières, toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres | Route d'une longueur de 280 m |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'une voie nouvelle, de 280m, située entre la rue de l'église et la route de l'Etra et d'un parking de 2500m² sur la commune de Charly.

4.2 Objectifs du projet

Désengorger le bourg de Charly et notamment la rue de l'église et la rue Juffet, saturées aux heures de pointes (écoles) et insuffisamment dimensionnées pour supporter le trafic et le stationnement liés à l'école, l'église, le château et la propriété Melchior Philibert situées dans le bourg de Charly.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux réalisés sur 1 an sur 2014/2015. En début d'opération un parking provisoire sera créé au niveau de la rue de l'église puis les travaux seront réalisés en 2 phases : VN tronçon Etra+Parking puis tronçon Eglise. Seuls les travaux sur les débouchés de voie nouvelle auront une légère incidence sur les déplacements actuels de véhicules.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voie nouvelle aura 2 profils type : tronçon depuis la route de l'Etra vers le parking 2*1 voies, stationnement longitudinal, bandes plantées et arbres d'alignements, 2 trottoirs sur un profil de 13m de large et le tronçon depuis la rue de l'église, en sens unique depuis cette rue avec poche de stationnements, 2 trottoirs et bandes plantées. Les voies seront viabilisées en eau et assainissement, réservation pour réseau sec et éclairage public.

Le parking comportera une quarantaine de places de stationnement. Une attention particulière sera portée à l'insertion paysagère de ce parking avec un minimum d'1 arbre pour 4 places et la liaison piétonne entre ce parking et la rue de l'église (au niveau du lavoir) s'intégrera dans le paysage architectural du bourg.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Concertation Préalable (L300-2 du code de l'urbanisme)
Permis d'aménager (parking d'une quarantaine de places)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration de projet, si une étude d'impact est exigée

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|---|--------|
| Assiette totale opération : 5550 m ² dont parking : 2500 m ² Voirie : Tronçon Eglise : 130m de long sur 9 m de large (sens unique) Tronçon Etra : 150m de long sur 13 m de large (2*1 voie) | |

4.6 Localisation du projet

Adresse

Entre
La rue de l'église (n°358)
Et
La route de l'Etra (n°315)

Commune de Charly

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 4 ° 47 ' 50 " E Lat. 45 ° 38 ' 45 " N

Point d'arrivée : Long. 4 ° 47 ' 24 " E Lat. 45 ° 38 ' 46 " N

Communes traversées :

Commune de Charly

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'emprise est actuellement une propriété privée (acquisition en cours) avec, côté rue de l'église, une ancienne menuiserie habitée par du personnel de la mairie qui sera relogé. La partie centrale et côté route de l'Etra est un espace vert (pré avec quelques arbres) utilisé occasionnellement par l'école. Une haie borde la propriété en limite avec les maisons du lotissement. La parcelle est traversée depuis le lavoir jusqu'à la rue Frenet par un petit ruisseau (limite d'emprise du projet)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet :

PLU du Grand Lyon, approuvé le 11 juillet 2005, opposable le 5 août 2005, mise à jour n°10 au 2 avril 2012.

Règlement applicable à la zone du projet :
UD1a-p ; UA2-p et à proximité N2a-p et UD2b

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Plan d'environnement sonore du 25 octobre 2010. La route de l'Etra est classée en catégorie 4 (68 dB(A)) sur une largeur de 30m |
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Château de Charly MH inscrit 07/06/1926 à 100m Maison dite de Melchior Philibert MH classé 14/02/1962, inscrit 10/10/1980, inscrit 13/11/2003 à 50m |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | No n | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Compte tenu de la configuration altimétrique du secteur, le projet peut nécessiter la réalisation de déblais ou purges. Ces matériaux seront réemployés si la nature de ces sols le permet. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet nécessitera l'emploi de matériaux extérieurs (couche de forme, couche de base et de roulement). Ces matériaux seront constitués de graves recyclées et enrobés recyclés. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Impacts sur la faune, flore et habitats relativement faible vu la situation du projet en milieu urbain. EVMV (pas d'arbres remarquables) impacté mais une compensation végétale est prévue (espaces verts parking et arbres d'alignement sur rue) Dérangement possible de la faune en période de travaux. A priori aucune espèce sensible particulière présente sur le site. |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet sera source de bruit en phase chantier ; gêne occasionnée aux riverains limitée (matériel utilisé, horaires chantier). La nouvelle voie sera source de bruit mais le niveau sonore sera faible du fait du trafic limité (<300véh/j), vitesse réduite à 30 km/h et mise en œuvre de matériaux adéquats |
| | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet d'éclairage public qui accompagnera la voie nouvelle et le parking sera conçu afin de limiter toute nuisance lumineuse pour la faune, flore et habitats alentours. |
| | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le trafic induira la production de gaz polluants automobiles. Compte tenu de la limitation de vitesse et du report de trafic des autres voies, celles-ci devraient rester aux niveaux actuels sur l'ensemble du secteur. |
| | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit le recueil des eaux pluviales de voirie (4500m ²) avec un rejet dans le milieu naturel par infiltration. |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe dans un rayon de 200m de la propriété Melchior Philibert et du château de Charly, monuments historiques. L'architecte des Bâtiments de France est consulté sur ce projet. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit la viabilisation de la voie ce qui permettra de futures constructions le long de cette voie (intentions d'aménagement inscrit dans le PLU) |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet pourrait faire l'objet d'une dérogation d'étude d'impact du fait :

- D'une emprise du projet moyenne (environ 5 500 m²) et longueur totale de voirie de 280m
- De la nature de la voie : desserte locale permettant le report du trafic actuel du secteur pour désengorger le bourg, circulation attendue faible de l'ordre de 300 véhicules/jour et à vitesse limitée à 30 km/h

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| | Objet |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; |
| <input type="checkbox"/> | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

| |
|--|
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lyon

le,

20/08/12.

Signature

Bernard GARNIER
Responsable du Service Ingénierie

